



FICHE DE RENSEIGNEMENTS TRANSPORT 2018-2019

Rappel : Le bus du matin et du soir est géré par le conseil général, les inscriptions se font sur le site <https://www.isere.fr/education/pack-rentree/le-transport-scolaire/>

Le bus du midi est pris en charge par la commune, il est donc gratuit pour les familles. **A compter de la livraison du nouveau restaurant scolaire, le transport du midi sera supprimé.**

Merci de bien remplir cette fiche dans tous les cas, elle permet à la commune de connaître le nom des enfants prenant le bus.

Les enfants de – de 3 ans ne sont pas autorisés à prendre le transport scolaire.

Renseignements sur l'(les) enfant(s):

NOM	PRENOM	CLASSE
.....
.....
.....

Cochez les cases correspondant à la fréquentation du transport scolaire par votre enfant.

Nom de l'arrêt	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom des arrêts de bus scolaire possibles :

Villeneuve – Le Fayet Comte – Carneval – Stade – Mairie – La Combe Devaud – Tramolay – Charroud

Tout changement de fréquentation du transport scolaire devra être transmis à la mairie.

Tous les enfants de l'école maternelle inscrits seront accompagnés jusque dans le bus sauf présence à l'heure de sortie de classe, d'un des responsables légaux ou d'un adulte responsable désigné.

Ils doivent impérativement être accompagnés à l'arrêt du car et être récupérés à la descente du car par les parents ou une personne mandatée par ceux-ci.

J'autorise les personnes adultes suivantes à venir chercher mon enfant à l'arrêt de bus ci-dessus indiqué :

NOM PRENOM	TELEPHONE	LIEN
.....
.....
.....

En cas d'absence de la personne adulte désignée ci-dessus à l'arrêt du bus défini, l'accompagnateur du ramassage scolaire gardera l'enfant dans le bus qui le ramènera à l'école pour le confier, soit au directeur (trice) de l'école maternelle, soit au service de restaurant scolaire, soit à la garderie dans l'attente de la venue du représentant légal ou d'un adulte responsable désigné dans le tableau de la présente fiche.

DECHARGE DE RESPONSABILITE ENFANT SCOLARISE EN ELEMENTAIRE

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant mineur A rentrer seul à la maison. A cette fin, je dégage la municipalité de Valencin ainsi que l'accompagnateur du ramassage scolaire de toute responsabilité dès la descente du car.

Fait à Valencin, le

Signature :